

Home Baudouin

maison d'accueil pour hommes

agrée et subventionnée par la Commission communautaire française (CoCoF)

Rapport d'activité

2020

Œuvre de l'Hospitalité, asbl, MB 410 386 709
rue de la Violette, 24 à 1000 Bruxelles.
téléphone 02 512 64 95
télécopie 02 503 29 51
courriel home.baudouin@scarlet.be
Site web : <http://oeuvrehospitalite.jimdo.com>
iban : BE86 0000 1219 7950

L'année 2020 une année très particulière : quand la Covid bouleverse nos pratiques.¹

La Belgique est paralysée, mais pas le Home Baudouin !

En effet, nous hébergeons 69 personnes. Il nous a été impossible de fermer nos portes et de réfléchir calmement aux dispositions à prendre.

Nous avons dû agir « vite » et « bien ». Nous avons dû être créatifs.

Du mois de mars au mois de mai 2020, malgré quelques places de disponibles, nous n'avons pas pu accueillir de nouvelles personnes demandeuses d'un hébergement.

Refuser le gîte et le couvert va totalement à l'encontre de nos missions. Cette période fut source de grandes frustrations.

Alors que quelques cas de Covid sont détectés en Belgique, nous veillons déjà au maximum d'hygiène de la part du personnel : nous nous saluons de loin entre collègues, nous désinfectons nos mains et notre bureau chaque matin.

Il en est de même pour nos personnes hébergées : nous sommes extrêmement vigilants quant à leur état de santé (fièvre, toux, rhume etc.).

Dans la foulée, un jeune résident se plaint d'un état grippal. Notre médecin nous recommande de le placer en quarantaine.

Vu le manque de tests de dépistage, nous ne pouvons objectiver le diagnostic. Nous condamnons alors une pièce de vie afin de pouvoir l'isoler.

Notre pensionnaire a agi de manière responsable. Le confinement s'est bien déroulé et, heureusement, son état ne s'est pas dégradé et il a vite guéri.

Le virus se propage à grande vitesse dans la société.

Le 16 mars 2020, c'est le conseil de sécurité national : les restaurants, les bars, les magasins non essentiels et les écoles ferment leur porte. Nous sommes en phase de Lockdown. Le centre-ville est vide.

La Cocof nous transmet des consignes similaires aux maisons de repos : limiter au maximum les déplacements extérieurs non-essentiels, toute personne extérieure au Home qui y entre doit signer un registre des visiteurs, annulation de toute activité extérieure, les personnes hébergées doivent réduire leurs contacts extérieurs, distanciation d'un mètre cinquante, annulation des réunions non urgentes, les travailleurs ne peuvent plus se déplacer en dehors du Home et doivent privilégier les contacts téléphoniques ou par mail.

Nous réorganisons nos horaires afin d'éviter que trop de travailleurs se croisent et fréquentent les transports en commun durant les heures de pointe.

Nos habitudes de travail sont chamboulées. Nos identités professionnelles le sont aussi.

Nos résidents ne peuvent plus sortir du Home, sauf pour se « dégourdir les jambes ». Les dortoirs deviennent accessibles en journée. L'aménagement du réfectoire est repensé, afin de faire respecter cette fameuse « distanciation sociale ».

L'aménagement des horaires et l'ouverture des dortoirs en journée ont permis aux personnes hébergées de supporter le confinement et l'angoisse qu'il a pu engendrer.

A part quelques tensions, nos usagers font preuve de beaucoup de courage et de sérénité : ils ont conscience que nous veillons à leur sécurité et leur bien-être.

Nous les sensibilisons constamment, notamment concernant les mesures d'hygiène à adopter.

Et pendant ce temps qu'en est-il des masques ?

Au Home Baudouin aussi, nous manquons cruellement de masques. Le port de ce dernier est vivement conseillé mais c'est la pénurie (il en est de même pour les antidouleurs et le gel hydroalcoolique). Les pharmacies sont dévalisées.

Début du mois d'avril, nous pouvons enfin en bénéficier en quantité suffisante grâce à « Bruss'help », ce qui est un réel soulagement. Le port de masque est alors obligatoire pour les travailleurs.

¹ Afin de vous faciliter la lecture, toutes les notes en italique sont en lien direct avec la crise sanitaire.

A la fin du mois d'avril, Bruss'help toujours, nous livre des masques en tissus pour les personnes hébergées. Leur usage n'est pas obligatoire dans le home, mais vivement conseillé. Nos bénéficiaires sont ravis.

Le 08 mai 2020, nous organisons un dépistage (PCR) pour nos résidents et les travailleurs, grâce à la précieuse aide de notre médecin et de « Médecins du Monde ».

Il s'avère que tous sont négatifs ! Cela nous renforce dans l'idée que nous agissons au mieux pour préserver leur santé.

Mi-mai, phase de déconfinement progressif. Malgré cela nous devons rester vigilants et ne pas relâcher nos efforts.

Le 25 mai, nous pouvons (enfin) rouvrir nos portes et accueillir à nouveau mais sous certaines conditions transmises par Bruss'help :

Dans un premier temps, peuvent donc venir, les personnes considérées comme « sûres », soit :

Les personnes sortant de l'hôpital, les personnes libérées de prison (avec test préalable), Les personnes orientées par le dispatching.

Par la suite, nous pouvons accueillir des personnes ayant fait un test COVID maximum 72 h avant leur arrivée. Etant donné que nous n'avons pas de chambres individuelles pour confiner les nouveaux entrants, nous n'avons pas d'autre choix que d'exiger un test récent à leur entrée.

Nous sommes heureux de cette nouvelle, mais nous déchantons vite : en effet, nous avons de réelles difficultés à « remplir » la maison. Nous avons beaucoup de demandes d'hébergement mais très peu aboutissent : il est très compliqué pour les personnes venant de la rue de réaliser un test COVID. De plus, les médecins généralistes sont totalement débordés et les centres de testing le sont aussi...

Les conditions d'accueil sont contraires à notre philosophie de travail. Notre accueil n'est donc plus inconditionnel !

Après un été relativement calme, nous atteignons un certain rythme de croisière. Le COVID fait partie de notre routine.

Le port du masque devient obligatoire pour les personnes hébergées au sein du Home.

Les tests PCR sont plus accessibles et les centres de confinements s'organisent au mieux.

Nous nous sentons moins sous pression.

Les réunions et formations reprennent doucement et nous apprenons à « maîtriser » de nouveaux outils tels que ZOOM.

Bruxelles reste tout de même morose...

Arrive l'automne, et puis l'hiver...

Les fêtes arrivent à grands pas. Personne n'aura le droit de les passer en famille. Nous nous organisons, encore et toujours pour mettre un peu de gaieté au sein du Home Baudouin : cadeaux et un bon menu servi à table !

Mais malheureusement pas d'activités prévues (sorties, jeux, concerts, etc), comme les autres années.

Pas de petit souper entre collègues non plus.

De toute façon, nous n'avons qu'une hâte : l'arrivée de 2021 et rêvons de notre vie d'avant.

Nous nous félicitons quand-même du travail réalisé en 2020 : si nous n'avons pas dû faire face à un foyer de COVID au sein du Home Baudouin c'est d'une part, grâce aux mesures sanitaire mises en place mais surtout grâce à l'énergie déployée par notre équipe tout au long de cette année compliquée.

Virginie, responsable du service social

1. Historique

En 1886, l'Œuvre de l'Hospitalité présidée par le sénateur Georges Montefiore-Levy fonde à Bruxelles, avec l'aide des Pouvoirs publics, un asile de nuit sous la forme d'un chauffoir public et ensuite un asile pour femmes et enfants (1887). Cela fait du Home Baudouin la première maison d'accueil sur le territoire de Bruxelles.

En 1891, le premier deviendra l'Asile Baudouin en mémoire du Prince Baudouin, mort au début de cette même année et qui fut d'une grande générosité pour l'Œuvre. Plus tard encore, il deviendra le Home Baudouin.

Début des années 1920, des bouleversements s'annoncent. A ce moment le projet de transformer les deux asiles en maisons d'accueil ouvertes toute l'année se précise.

« Il ne s'agit plus de seulement abriter et de secourir les malheureux pendant les rudes nuits d'hiver, c'est pendant toute l'année qu'il faut le faire, avec l'aide matérielle et morale de la Ville. »

« L'Etoile Belge » le 12 février 1922 »

2. Missions

L'Œuvre de l'Hospitalité s'est constituée en asbl le 8 mars 1922.

Ses statuts précisent alors que « l'Œuvre a pour but l'hospitalisation temporaire des sans abri des deux sexes, ainsi que leur relèvement moral et physique par tous les moyens dont elle peut disposer. »

Des statuts actualisés ont été publiés dans les annexes du Moniteur du 01/06/2016.

Depuis ses débuts, le Home Baudouin fait œuvre d'hospitalité en fournissant le gîte et le couvert aux sans-abri garantissant ainsi la satisfaction de besoins vitaux, tout en poursuivant d'incontestables objectifs sociaux.

Aujourd'hui ...

Le Home Baudouin est agréé et subventionné par la Commission communautaire française (Cocof) en tant que maison d'accueil pour hommes adultes en difficulté avec une capacité d'accueil de soixante-neuf lits.

Ses missions sont définies par la législation en vigueur (et régulièrement actualisée) relative à l'octroi de l'agrément et de subventions aux maisons d'accueil.

Les missions sont décrites comme : « l'accueil, l'hébergement et l'aide psycho-sociale adaptée aux bénéficiaires afin de promouvoir leur autonomie, leur bien-être global et leur réinsertion dans la société avec une attention particulière, d'une part, pour l'accompagnement social en vue du maintien, de l'ouverture ou de la réouverture des droits sociaux, et pour, d'autre part, la recherche d'une situation stable via notamment l'accès à un logement durable ».

La maison d'accueil a également pour mission le suivi post-hébergement des bénéficiaires nécessitant un accompagnement après leur séjour. »

Pour ce faire, le Home Baudouin dispose d'un bâtiment et d'infrastructures, de moyens humains et matériels, d'un projet collectif, d'un règlement d'ordre intérieur.

Pour être plus proches encore des besoins et attentes des personnes, nous nous inscrivons dans un réseau et exerçons des collaborations inter- et extra- sectorielles.

C'est en améliorant ses infrastructures, en combinant les actions de tous les travailleurs et en investissant le réseau autour du projet collectif et du suivi individuel que le Home Baudouin soutient les personnes hébergées.

3. Les infrastructures

L'Œuvre de l'Hospitalité est propriétaire du bâtiment qui abrite le Home Baudouin, à un pas de la Grand' Place de Bruxelles.

La maison permet l'hébergement de 69 hommes adultes, sur trois étages, desservis par un ascenseur. Chaque étage comporte un dortoir divisé en 23 alcôves, et est pourvu d'installations sanitaires.

Les dortoirs sont munis d'un système d'aération double flux.

Le bâtiment est non-fumeur.

Il est pourvu d'un défibrillateur.

Au rez-de-chaussée, les locaux destinés au public se répartissent en trois salles ouvertes, qui ont aussi fonction de réfectoire. Deux de ces salles sont équipées de la télévision. A cela s'ajoutent une mezzanine équipée de fauteuils et une salle « bibliothèque », également ouverte à d'autres activités.

Les cuisines sont équipées de matériel professionnel, dans des locaux directement ouverts sur le réfectoire par une baie où les repas sont servis aux personnes hébergées. Outre une arrière-cuisine et une réserve, une cave permet du stockage supplémentaire. Une chambre froide complète ces installations.

L'équipe socio-éducative dispose d'un bureau de permanence au rez-de-chaussée, et de deux bureaux au milieu des bâtiments, dévolus l'un aux assistants sociaux, l'autre aux entretiens d'accueil et individuels ainsi qu'à un lieu de repos pour l'éducateur de nuit.

Accessoirement, une petite loge à l'entrée permet des apartés et un accès au téléphone, et un petit bureau installé dans la salle du rez-de-chaussée arrière complète le dispositif.

Une salle de réunion est aménagée au second étage du bâtiment avant.

Les responsables de l'équipe sociale et éducative disposent d'un bureau face à cette salle.

Le cabinet médical ainsi qu'une salle de bains y attenant sont accessibles pendant la consultation hebdomadaire, mais aussi utilisés par l'infirmière et les services de soins à domicile qui se déplacent à la demande.

La direction occupe un bureau au premier étage du bâtiment, voisin des locaux dédiés à la gestion de l'asbl.

Les caves sont occupées par la chaufferie, un atelier, une lessiveuse à usage interne, du stockage pour la cuisine, un local pour les bagages laissés derrière eux par ceux qui ont quitté le Home. Une partie des caves est occupée par un vestiaire destiné au dépannage des hébergés, essentiellement approvisionné par des dons privés.

L'accès au "jardin", un dégagement de l'immeuble dans l'intérieur de l'îlot, planté d'un tilleul, équipé d'un boulodrome, de quelques tables et parasols, se fait en journée.

Une table de ping-pong située dans le hall est mise à la disposition des personnes accueillies.

Le Comité de direction n'a de cesse de valoriser et aménager le bâtiment : ainsi ont été réalisées en 2005 la rénovation des sanitaires, en 2009 l'extension des lieux de séjour, en 2013 la rénovation des cuisines, en 2015 une nouvelle rénovation des sanitaires et en 2016 une rénovation complète des dortoirs.

En 2019, ce fut le tour des lieux de vie. Du mobilier neuf et coloré y apporte depuis une touche de gaieté.

Des casiers individuels au rez de chaussée sont mis à disposition des personnes.

En 2020, nous avons procédé au remplacement tant attendu de l'ascenseur et les sanitaires ont fait l'objet d'une nouvelle remise en état.

Aux locaux du Home Baudouin, il faut rajouter cinq studios individuels occupés par cinq locataires, anciens résidents du Home, dans un immeuble de logements que nous appelons « La Bouquetière » du nom de l'ancienne impasse où ils ont été installés. L'asbl est la locataire principale des lieux gérés par l'agence immobilière sociale « Logement pour tous ».

4. Personnel

L'Œuvre de l'Hospitalité

Le directeur administratif et financier de l'asbl Œuvre de l'Hospitalité, qui a ses bureaux dans les mêmes bâtiments, assure l'essentiel des tâches administratives et comptables liées à son fonctionnement, à la gestion des deux maisons d'accueil (Home Baudouin et Home Victor Du Pré) ainsi que des studios de "La Bouquetière".

Ses prestations ne font l'objet d'aucune subvention.

Pour la première fois, l'accord de gouvernement francophone bruxellois de 2019, stipule que « les besoins en personnel administratif et ouvrier (non prévu au cadre agréé) seront évalués ».

Nous espérons que cette reconnaissance aboutisse sous cette législature.

Le Home Baudouin

Le volume d'emplois n'a pas connu de modification significative en 2020.

Au 31 décembre 2020, neuf éducateurs et leur responsable d'équipe, quatre assistants sociaux, une infirmière en santé communautaire et leur responsable, deux cuisiniers, quatre nettoyeurs et le responsable hôtellerie, et un équivalent temps plein de direction.

Vingt-quatre travailleurs, six femmes et seize hommes, se partagent l'équivalent de 22,60 équivalents temps pleins, auxquels il convient d'ajouter les prestations indispensables du directeur administratif et financier de l'asbl Œuvre de l'Hospitalité à concurrence d'un 0,50 équivalent temps plein.

14 équivalents temps-pleins sont subventionnés par la Cocof (1 directrice, 4 assistants sociaux, 8 éducateurs, 1 mi-temps assistant social pour le post-hébergement, et 1 mi-temps assistant social pour la mission spécifique logement accompagné).

Un mi-temps Maribel et l'équivalent de 4,5 postes ACS complètent les subventions allouées pour le personnel.

L'équivalent de 4.10 équivalents temps pleins reste donc à charge de la maison d'accueil, et représente une part significative des frais de fonctionnement.

Le médecin

S'il n'est pas membre salarié du personnel de l'asbl, le médecin qui assure la permanence médicale hebdomadaire, outre les services immédiats qu'il peut rendre à ceux qui le consultent sur place, offre un support important à l'équipe sociale. En dehors de sa consultation, il reste disponible dans d'autres lieux de consultation, et peut, si nécessaire, être joint à chaque instant par l'équipe sociale.

En 2020, il a été d'un soutien particulier. Prenant en charge l'organisation de dépistages de la Covid-19, assurant le relais avec les autorités. Il nous a guidé dans les mesures de prévention que nous avons été amenés à prendre.

Les prestataires TIG (Travaux d'intérêt général)

S'ils ne font pas partie de l'équipe, les prestataires TIG sont habituellement un renfort significatif aux activités.

Depuis mars 2020, nous avons été contraints de suspendre ces prestations.

Il était indispensable de limiter au maximum le nombre de personnes présentes dans la maison afin de réduire les portes d'entrée au virus.

Les stagiaires de toutes fonctions

Assurer l'encadrement de stagiaires a toujours fait partie de nos missions.

Pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut, nous n'avons pas pu accueillir de stagiaires cette année.

Les étudiants

Durant l'été, chaque équipe fait appel au renfort d'un jeune sous contrat étudiant. Bien souvent, d'anciens stagiaires qui nous ont laissé de bons souvenirs.

Ce soutien, bienvenu, permet aux différents membres du personnel de prendre une période de congé durant les mois de juillet et août.

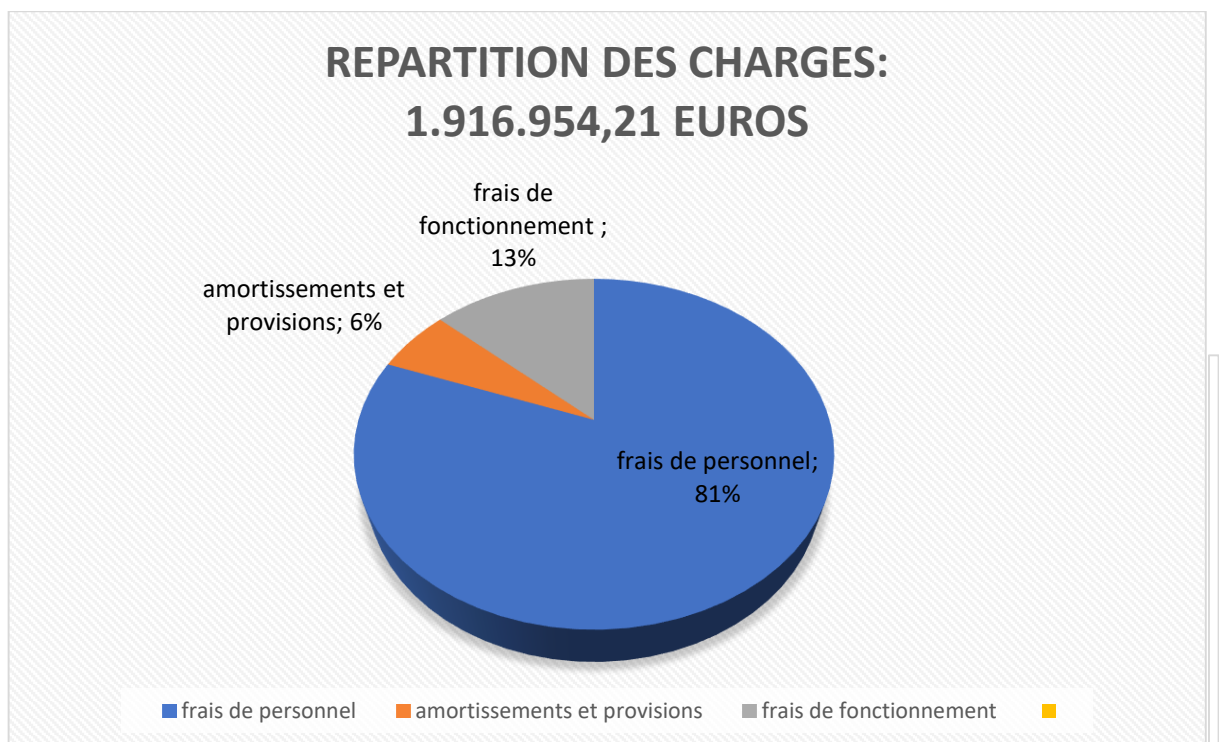
5. Finances

L'Œuvre de l'Hospitalité

L'Œuvre de l'Hospitalité met des moyens significatifs à la disposition du Home Baudouin, à commencer par un ensemble important de bâtiments. La gestion rigoureuse de son patrimoine permet d'assurer le bon fonctionnement de notre maison, de même qu'à côté des pouvoirs publics le soutien des donateurs, petits et grands est indispensable. Un Comité de direction, constitué de membres bénévoles issus du Conseil d'administration, suit de près la gestion de l'asbl et des maisons d'accueil. Ce Comité se réunit au moins mensuellement.

Pour 2020 le compte de résultat du Home Baudouin affiche une perte de 86.818.29 euros, supportée par l'asbl.

Comptes de résultats : les charges et les produits



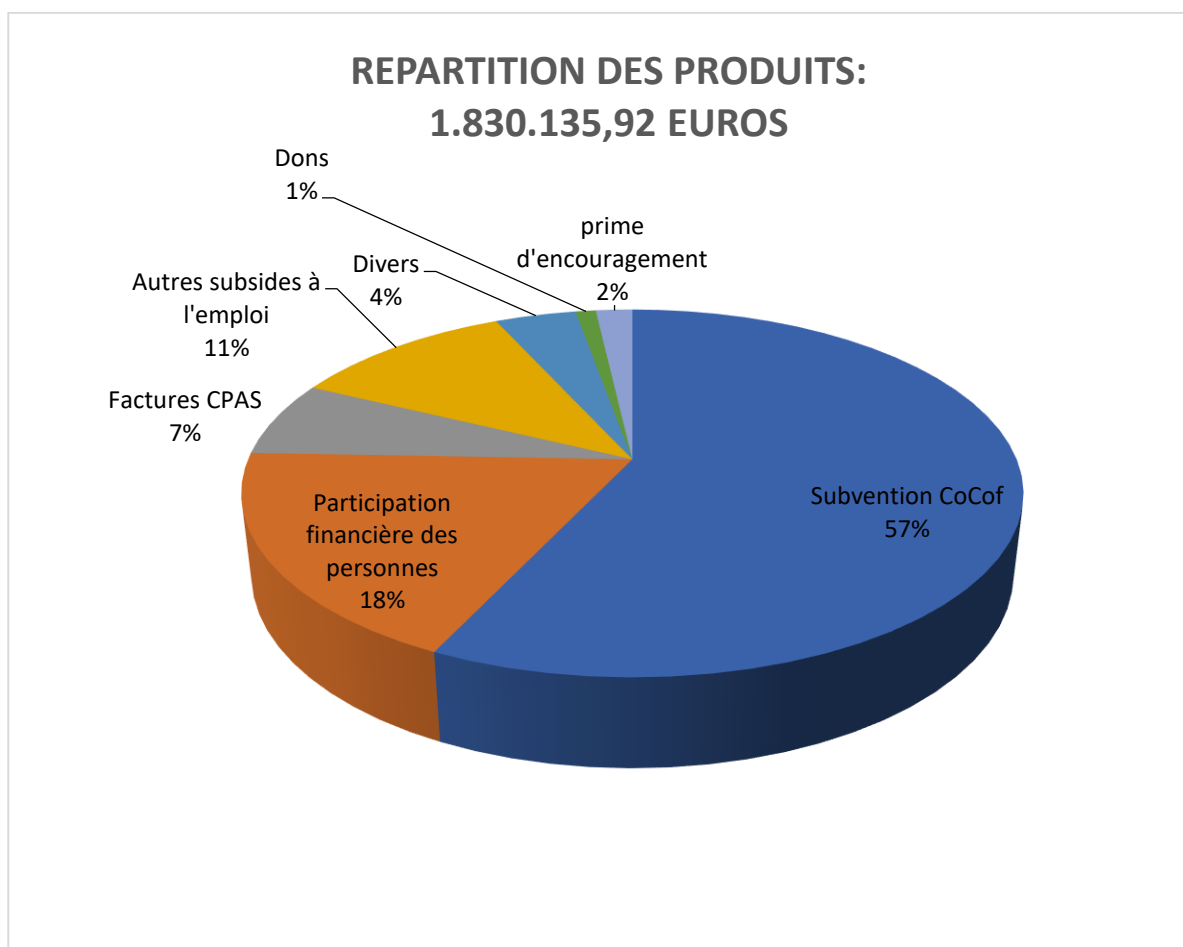
Pour être tout à fait précis :

La masse salariale représente 80,57% des charges.

Les amortissements (6,1%) reflètent les investissements consentis aux infrastructures.

Les frais de fonctionnement représentent 13,24% des charges.

Les charges exceptionnelles atteignent 0,03%



La générosité de donateurs privés et le soutien important de la Fondation Roi Baudouin nous ont permis de traverser cette année avec des moyens supplémentaires pour faire face à la crise sanitaire.

L'ensemble de l'équipe a bénéficié de « la prime d'encouragement » de 985 euros brut financée par la Cocof.

Les paiements directement liés à l'hébergement représentent 25 % des rentrées, pour 459.147,78 euros, payés soit pour leur plus grande part directement par les personnes (337.950,97 euros ou 18%), soit par les CPAS (121.196,81 euros ou 7 %).

L'immobilisation d'un certain nombre de lits pendant cette année a une répercussion certaine sur les rentrées financières de l'Asbl. En comparaison avec 2019, cela représente un manque à gagner de plus de 33.000€.

Nous ne pouvons ignorer les CPAS dans ce chapitre réservé aux finances, même si nous ne voulons pas réduire le CPAS à un distributeur de billets : il s'agit bien d'une institution de service public au sens noble du terme.

Dans le partage des prestations à fournir à leurs ressortissants, nous assurons la partie gîte et couvert, et sous-traitons une bonne part des missions de service social qui lui sont dévolues.

Si les CPAS ne contestent généralement pas notre prix de journée (25.19€ en 2020), quelques CPAS ne consentent qu'à allouer aux personnes accueillies un denier de poche de

2,6 ou 4,10 euros quotidiens. Et c'est en utilisant ainsi la quasi-totalité du revenu d'intégration sociale des personnes que ces quelques CPAS s'acquittent du paiement des frais d'hébergement.

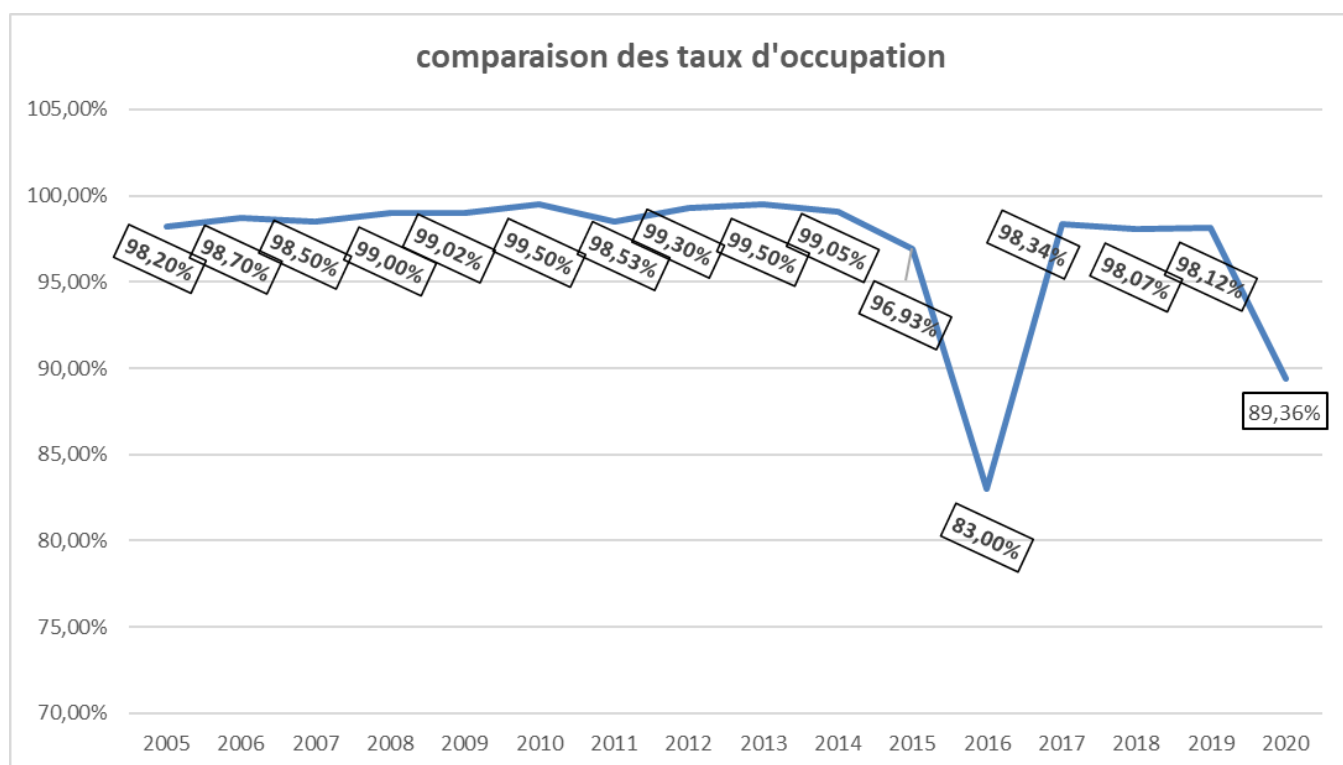
Or, les arrêtés d'application du décret d'agrément des maisons d'accueil francophones bruxelloises disposent que les personnes doivent intervenir dans la prise en charge du prix de journée, à concurrence de maximum deux tiers de leurs revenus.

L'ASBL gomme une part sensible des inégalités de traitement par des CPAS différents en rétrocédant aux personnes la différence entre le denier de poche et l'équivalent du tiers RIS sur ses fonds propres.

Ce souci, ne pas faire porter aux personnes le coût des incohérences dues à la superposition des dispositifs réglementaires, représente en 2020 une réduction des rentrées de 23.124,17 euros. Cette charge devient difficilement supportable.

Sans ce manque à gagner, le compte de résultat du Home Baudouin afficherait une perte réduite de 26%.

6. Éléments statistiques.



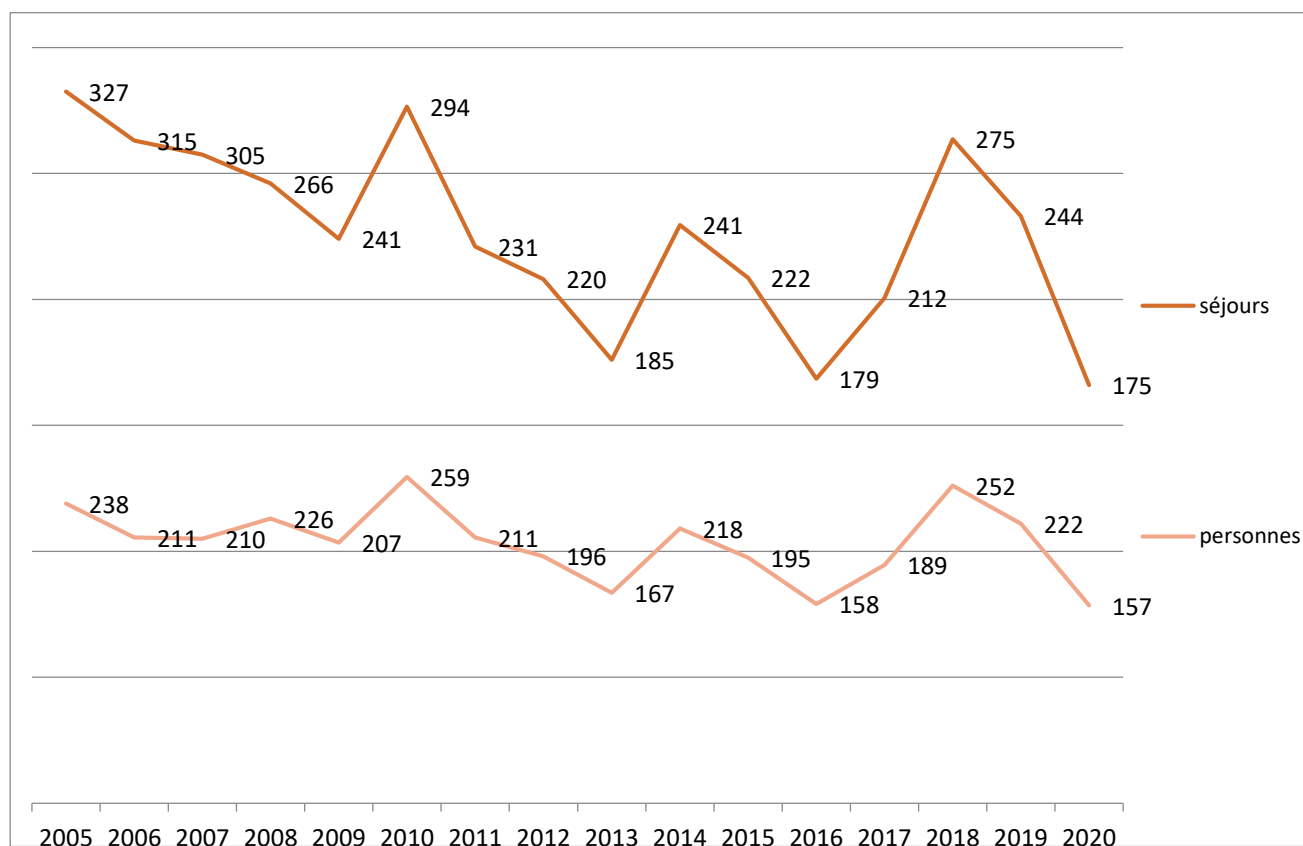
Cette année, nous avons fourni **22.241 nuitées**. Cela représente un **taux d'occupation de 89.36%**.

Cette brusque chute du taux d'occupation est bien sûr liée à la pandémie.

Durant le premier confinement nous avons été forcés de ne plus accueillir de nouvelles personnes afin de protéger celles qui étaient présentes.

Dès le 8 juin les accueils ont repris, mais nous n'avons pas fonctionné à notre capacité maximale afin de pouvoir maintenir la distanciation sociale dans les espaces communs.

Au total, 2427 nuitées ont été immobilisées.



Nous avons accueilli **157 personnes** différentes et couvert **175 séjours** durant l'année 2020.

Forcément, nous avons accueilli moins de personnes que les années précédentes.

Une grande partie des personnes présentes au début de la pandémie est restée réfugiée au sein de la maison.

De plus, trouver un logement adapté à prix correct durant cette période n'était guère possible.

Au 31 décembre 2020, 60 personnes étaient hébergées au Home Baudouin. Parmi elles :

- 22 personnes étaient hébergées depuis plus de 18 mois.
- Pour les 38 autres, le séjour moyen était de 2.8 mois.
- 22 personnes présentes au 31 décembre 2020 avaient régularisé leur situation administrative et émettaient un souhait de trouver un logement.

- **7. Mise en œuvre du projet collectif, activités ponctuelles.**

Les personnes que nous accueillons :

Le Home Baudouin accueille des hommes adultes en difficulté et sans logement.

La perte d'un logement est bien souvent la partie visible de l'iceberg. Sous la situation de sans-abrisme se nichent bien des difficultés. Les problématiques sont multiples, se cumulent et s'intriquent dans la plupart des cas.

Comme problématiques récurrentes, nous rencontrons les problèmes d'addictions, les problèmes de santé physique et/ou mentale, la perte d'un emploi, une séparation, des difficultés administratives, l'endettement, une sortie de prison, l'illettrisme ou un bas niveau d'instruction, une usure ou la raréfaction des liens sociaux qui finissent par conduire à l'isolement...

Le sans-abrisme ne se réduit donc pas uniquement à une exclusion liée au logement. Mettre un toit ou même un logement à disposition ne suffit pas toujours à répondre aux besoins spécifiques des personnes en difficulté. Il faut aussi prendre en compte les souffrances dites ou cachées et accompagner les personnes au rythme qui est le leur. Cela veut dire que le chemin se fait pas à pas, souvent à petits pas, parfois même à reculons.

Il est parfois difficile pour les personnes de franchir la porte d'entrée du Home Baudouin, et pour bon nombre d'entre elles, il est difficile d'en sortir. Trouver ou retrouver une certaine autonomie ressemble à un parcours semé d'embûches qui commence d'abord par une remise en sécurité et en confiance.

Le temps, alors, ne compte pas. Bien souvent il se vit au présent, un jour après l'autre.

Nous maintenons un bas seuil d'accès à la maison d'accueil. Cela veut dire qu'aucune sélection n'est opérée dans les demandes d'accueil. Le mélange des genres des personnes ainsi accueillies amène de la richesse dans les rencontres, mais aussi des problèmes de cohabitation. L'équipe anticipe, réceptionne et gère au mieux les tensions, et globalement cela fonctionne bien.

L'hôtellerie

Le Home Baudouin est d'abord un lieu d'hébergement.

Les personnes qui font appel à notre service ont avant tout besoin d'un toit et d'un repas. C'est en mettant ces moyens à disposition pour répondre aux besoins fondamentaux que l'équipe d'hôtellerie permet un ancrage. D'abord être à l'abri et nourri, et puis, plus tard, penser à demain.

L'équipe de **nettoyeurs** et de **cuisiniers** participe ainsi à la stabilisation des personnes en renforçant la sécurité minimale souhaitée par chacun.

Les missions d'hôtellerie, gîte et couvert, contribuent donc pour une part importante au relèvement physique et moral de la personne accueillie.

De plus, les personnes de cette équipe sont en contact régulier avec les personnes hébergées. Elles partagent une grande part de leur quotidien et même de leurs joies et leurs peines. Elles travaillent dans les mêmes espaces que ceux où vivent les personnes hébergées et cela fait d'elles des personnes de contact créatrices de lien.

Le travail de cette équipe a été fondamental durant cette année. La charge de travail était énorme.

Nettoyer, désinfecter, ne pas oublier telle ou telle poignée de porte, préparer des repas en veillant plus que jamais à respecter les mesures d'hygiène, porter le masque en exécutant des tâches lourdes...fut leur quotidien.

Sans leur investissement et la vigilance de leur responsable, nous n'aurions pas pu traverser l'année sans grands encombres.

Le travail social

Au premier contact des personnes accueillies, il y a des travailleurs sociaux. Leur intervention d'accompagnement se déploie dans le temps et dans l'espace, de manière individuelle et collective. Il y a ce qui se passe et se fait avant l'hébergement, pendant la durée de l'hébergement, à la sortie, et parfois même après l'hébergement. Il y a ce qui se passe et se fait dans et à l'extérieur de la maison.

Les travailleurs sociaux ont une pratique d'écoute, d'accompagnement et de soutien. En relais, ils sont présents 24 heures sur 24.

Les **éducateurs** sont le plus souvent en charge de l'accompagnement collectif des personnes hébergées, mais aussi de suivis individuels. Leur travail vise l'encadrement au quotidien. Cela se traduit par une présence à l'autre, l'accueil des personnes, la restauration de l'estime de soi, l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, la mobilisation des ressources de la personne, la confrontation aux règles et aux horaires, l'application de sanctions, l'accompagnement aux loisirs et aux démarches extérieures et bien d'autres actes et tâches encore.

L'éducateur se préoccupe des personnes individuellement au sein d'une collectivité. Il vise à concilier l'intérêt personnel de la personne hébergée et le bien « vivre ensemble ».

« L'épidémie de la Covid 19 a modifié le quotidien du travail de l'éducateur dans sa pratique professionnelle de par les mesures d'hygiènes particulières et de distanciation sociale à faire respecter à nos personnes hébergées. La charge de travail liée à « l'Horeca » s'est vue plus importante qu'avant Covid, et ce, afin d'éviter une propagation du virus.

Afin de suivre les protocoles de précaution, l'organisation du travail a été chamboulée.

Comment sans jouer au gendarme transmettre le sens de ces mesures à certaines personnes marginalisées, d'autres souffrant de problèmes de santé mentale, ou encore d'autres sous la coupe de l'addiction, celles pour lesquelles l'hygiène est déjà un obstacle ?

Effectivement, les premiers mois furent complexes pour faire respecter un minimum ces règles restreignant leurs libertés, et par ailleurs, ce contexte a permis d'améliorer le confort en interne. L'accès à leur alcôve la majeure partie de la journée a permis aux personnes de gagner en intimité (repos, regarder un dvd, organiser le rangement, ...). Etant donné que les mouvements ont été limités en termes d'accueil, les personnes ont fini par s'approprier, s'adapter les unes aux autres, ce qui a induit une atmosphère plus conviviale au sein de la maison (pas de violence physique, pas de gros soucis interpersonnels à gérer, renforcement du lien avec les travailleurs). L'épidémie a imposé son lot de contraintes, et malgré tout, a ouvert d'autres portes que nous n'osions peut-être pas franchir ? »

Dominique, éducatrice

Les **assistants sociaux** sont le plus souvent en charge du suivi social individuel de la personne et des relations avec les services extérieurs. Ils assurent écoute et soutien. Ils apportent une aide technique au recouvrement et/ou au maintien des droits des personnes, ils orientent et accompagnent les personnes vers des services extérieurs utiles. Les assistants sociaux s'occupent aussi du volet financier lié à l'hébergement des personnes. Sans situation administrative et financière stable il n'y a pas de projet de sortie possible. Par l'amélioration concrète des conditions d'existence, l'assistant social réinjecte du possible dans

le projet des personnes hébergées. Par leur présence dans la collectivité, ils sont aussi amenés à promouvoir le « bien vivre ensemble » et à faire respecter les règles.

Les questions liées à la santé physique et psychique sont une réelle préoccupation. La prévalence de tels troubles peut déstabiliser les travailleurs sociaux. **L'infirmière spécialisée en santé communautaire** est d'une précieuse aide dans la prise en compte des difficultés de santé et dans le suivi des personnes.

« Covid 19 où quand une maladie bouleverse tous les codes...

L'année 2020 reste une triste expérience quand on a fait le choix de travailler pour le mieux-être des autres.

Notre lieu d'accueil s'est transformé en prison les premiers mois de lockdown, où notre fonction propre s'est transformée en gestionnaire du quotidien.

En tant qu'infirmière, il a fallu expliquer, éduquer, rappeler, encore et encore les gestes barrières, parfois sanctionner tout cela dans un climat de stress et de méfiance, afin d'éviter une possible épidémie interne. Nos rapports aux autres ont été bouleversés, les collègues, les personnes hébergées, les opinions personnelles ont été sources d'anxiété ou de conflit.

La prise en charge médicale hors les murs n'était plus une priorité, la vigilance était de mise... Plus possible d'accompagner les personnes en consultation à l'hôpital, leurs portes étant fermées, plus de consultations en interne ou en externe jusqu'en juin, les contacts extérieurs étant interdits. Des stratagèmes se sont alors développés, des contacts téléphonique ou vidéo, l'envoi de photos à des spécialistes ont permis certaines prises en charge à distance.

La vie en ville s'étant arrêtée au début de la crise, il a fallu soutenir les personnes souffrant d'assuétudes ; où acheter ses canettes, sa dose, que faire de notre règlement interne et de nos sanctions ? il a fallu s'adapter encore...

Les dortoirs étant ouverts une bonne partie de la journée, les personnes hébergées s'y sont isolées par prévention mais nous y avons perdu en contact humain renforçant peut-être chez certains ce sentiment de stress et d'isolement. »

Sarah, infirmière en santé communautaire

L'infirmière se situe au confluent des secteurs médicaux, paramédicaux et sociaux. Elle s'inscrit dans un cadre de santé publique, à savoir prévenir la maladie, promouvoir la santé, améliorer les conditions de vie.

Même si elle supervise et organise les tâches liées à son métier, elle ne peut tout faire, et doit compter sur les autres travailleurs pour pas mal de tâches de (petits) soins, et surtout pour la distribution des traitements médicaux, largement réalisée par les travailleurs sociaux. Cette question se pose au-delà du cadre de notre maison, et trouve écho chez la plupart de nos collègues.

Le débat sur cette question n'est toujours pas vidé, entre les dispositions légales et la pratique quotidienne. A ce jour, le pragmatisme l'emporte, qui permet d'encadrer le respect des posologies et de réduire les risques de mésusage, de trafic ou de vol de produits dangereux. Et donc rendre le travail quotidien moins pénible, et réduire les interactions toxiques entre personnes hébergées.

Tant qu'il n'y aura pas d'accident.

Le travail de tous au quotidien et dans la durée

Travailler au Home Baudouin c'est accueillir, écouter, expliquer, fournir des dizaines d'explications par jour, faire circuler l'information, prendre des notes, rédiger, mettre en relation, se souvenir de tout et oublier une partie, transmettre, relayer, faire du lien, rire et pleurer parfois dans la même journée, s'adapter, composer, anticiper, décoder, accepter, reformuler, faciliter, orienter, encourager, alléger, traduire, organiser, décider, suivre les procédures mais pas toujours, monter et descendre, se former, gérer les humeurs, répondre dans l'instant ou plus tard, échanger, sauter d'une tâche à l'autre, superposer les tâches, réfléchir, s'inquiéter et cesser de s'inquiéter, calculer, nettoyer, ranger, nourrir et parfois habiller, avancer, reculer, déborder de sa fonction, recevoir des informations et des confidences, garder le secret, partager le secret, classer, photocopier, faxer, imprimer, s'exposer aux tensions relationnelles et institutionnelles, résoudre des problèmes techniques, animer, rassurer, se mobiliser, agir et réagir, parler plusieurs langues, faire face aux impondérables, surmonter les impératifs, croiser les regards, se préserver, mettre et se mettre des limites, négocier, désamorcer, coordonner, former, gérer le collectif tout en faisant du « cas par cas », prendre des initiatives, sanctionner, observer, trop rarement se poser....

Tout ça,
et bien plus,
jour après jour,
encore et encore.

Les espaces et outils de concertation, de collaboration, d'échanges et de coordination

- Le réseau

Sortir de l'urgence, donner de la perspective, c'est aussi s'ouvrir au réseau. Le travail en réseau est complémentaire aux actions internes. Développer les collaborations et les partenariats, utiliser et inviter la personne hébergée à utiliser les services extérieurs existants c'est se donner plus de moyens. Investir le réseau, c'est soutenir les personnes hébergées en leur donnant des possibilités de trouver les relais qui leur sont utiles.

L'AMA

« La fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA) fédère des institutions assurant l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement d'adultes et de familles en difficultés psychosociales.

Elle a, entre autres, comme mission de soutenir, rassembler et former ses membres, de leur permettre de se rencontrer, de mettre en commun leurs expériences, mais aussi de coordonner des pratiques afin d'améliorer la qualité du travail et des services fournis. »

Elle est donc notre premier centre de référence.

C'est, entre autre, via l'AMA que nous pouvons avoir des éclaircissements à propos des différentes législations, que nous pouvons faire remonter vers les autorités compétentes nos revendications ou nos inquiétudes, que nous pouvons découvrir de nouveaux acteurs de terrain...

C'est en participant aux formations ou aux Ama'tinées qu'elle organise que les travailleurs rencontrent d'autres acteurs du terrain.

C'est en rencontrant d'autres directions que la nôtre peut trouver soutien et faire remonter la voix du terrain.

Le SMES

Depuis la fondation du Smes en 2002, le Home Baudouin a toujours des relations étroites avec ce service. La problématique de la santé mentale et de l'exclusion sociale étant au cœur de notre travail.

Depuis 2020, l'Œuvre de l'Hospitalité- Home Baudouin est membre de son assemblée générale.

Cette formalisation nous permet de bénéficier de tous les avantages du réseau et d'optimiser les prises en charge que nous pouvons proposer aux personnes hébergées.

La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans-abri

A l'automne, une partie des services bruxellois ont ouvert leurs portes pour présenter leur institution, projets et réflexions autour de la thématique « de la crise locale à la crise globale, comment maintenir le lien social ? ».

Malgré la crise sanitaire, nos portes ont été ouvertes, mais le nombre de visiteurs fut restreint. Toujours le souci de pouvoir garantir la distanciation sociale.

Certains éducateurs et assistants sociaux, ont profité de cette opportunité pour rencontrer des partenaires connus ou inconnus et étoffer leur réseau afin d'ouvrir de nouvelles perspectives aux personnes hébergées.

L'offre de visites était bien plus restreinte que les autres années.

Le réseau Bitume

Depuis 2018, le Home Baudouin fait partie du réseau « BITUME » (Réseau **B**ruuxellois d'**I**ntervention de **T**errain pour **U**sagers **M**arginalisés ou **E**xclus).

Réseau qui s'est considérablement développé. La coordination des rencontres est désormais assurée par une personne engagée à cette fin particulière.

La concertation a été constituée dans le cadre d'une coopération entre des services bruxellois actifs dans le domaine du sans-abrisme. Ce réseau s'adresse particulièrement aux personnes rencontrant plusieurs problématiques complexes, chroniques, qui sont parfois perdues entre les différentes institutions. Notre public est particulièrement enclin à formuler des demandes d'aides multiples, ne trouvant pas ou plus de réponses adéquates.

En temps normal, une fois par mois, un service partenaire ouvre ses portes une après-midi afin d'y accueillir la concertation. Lors de ces rencontres, autour de la table se partagent des informations utiles, nécessaires, dans l'intérêt de l'utilisateur. La particularité est que l'utilisateur doit donner son accord pour que sa situation soit discutée. Toute décision prise le concernant sera portée à sa connaissance. L'objectif est de l'associer, de le rendre acteur.

Ces rencontres ont été suspendues de mars à fin mai. Elles ont alors repris en visioconférence. Le contact humain a terriblement manqué, mais il était indispensable que les échanges reprennent. Elles nous ont permis de faire « réseau » autour des personnes les plus fragilisées durant cette crise.

En plus de l'intérêt pour les usagers, ces temps d'arrêt qui nous permettent toujours de remettre en question nos pratiques tant personnelles qu'institutionnelles.

-Le cadre et le règlement

Le cadre et les règles posent des limites et des repères pour qu'une vie en collectivité soit possible. Ils permettent d'habiter un lieu sécurisant et structurant. Le règlement d'ordre intérieur (ROI) est un code de vie interne au Home Baudouin. Il n'y a pas de règles qui ne peuvent être expliquées. C'est ce que nous faisons au moment de l'accueil. La personne accueillie reçoit et signe un exemplaire du ROI.

La procédure sanction y est détaillée et expliquée à chaque nouveau séjour.

Imaginer des sanctions quand on travaille avec des adultes relève de la gageure quand on souhaite réagir autrement qu'en excluant face à des situations problématiques.

Les travailleurs sociaux visent la prévention et la désescalade. Ils accompagnent les personnes par le dialogue et favorisent la restauration du lien après un incident.

Une annexe relative au traitement et à la protection des données à caractère personnel complète ce ROI.

Le ROI a dû être adapté. Plus de possibilité de déloger pendant plusieurs nuits d'affilée (en fin d'année possibilité de s'absenter une nuit par semaine avec l'accord de l'équipe). Obligation d'être rentré à 22 heures. Obligation du port du masque. Organisation des repas en trois services et respect de leurs horaires. Obligation de se laver les mains avant les repas...

Des règles plus strictes pour protéger la collectivité.

Durcissement des règles que certains n'ont pas pu respecter. Nous avons ainsi été amenés à mettre fin au séjour d'une personne incapable de respecter cette limitation de liberté. Son état mental ne lui permettant pas de s'adapter. Décision difficile à prendre, mais il s'est agi tout au long de cette année de faire passer l'intérêt collectif avant l'intérêt individuel.

-Réunion de coordination

Les responsables d'équipe se réunissent idéalement chaque semaine avec la direction. Lors de ces moments se prennent des décisions de fonctionnement et se préparent les réunions d'équipe.

Le 1^{er} janvier 2020, une nouvelle responsable du service social a pris ses fonctions. La tenue des réunions de coordination a pu reprendre un rythme plus régulier.

-Réunion hebdomadaire de l'équipe socio-éducative

Rassemblant l'ensemble des travailleurs sociaux, les responsables et la direction, elle permet de construire un travail commun en incluant les spécificités liées aux différentes fonctions.

Elle se veut un moment privilégié de mise en commun, de réflexion, d'analyse, aussi bien sur la pratique quotidienne que sur le fonctionnement général de la maison et sur

l'accompagnement des personnes hébergées ou encore les animations réalisées en interne ou en externe. Ce lieu de mise en commun permet aussi de faire le lien avec les valeurs

portées par le projet pédagogique et est donc un outil primordial pour viser la cohérence. Elle est un lieu de transmission des décisions élaborées par les responsables d'équipe et la

direction mais pas un lieu de prise de décision concernant le fonctionnement. Cependant, des décisions quant à l'orientation des suivis y ont toute leur place. Une place y est aussi

accordée pour un retour des autres réunions. Elle suit un ordre du jour alimenté au préalable par tous, en fonction des situations à aborder.

-Réunion d'équipe

Une semaine sur deux, assistants sociaux et éducateurs se réunissent séparément, avec leurs responsables, avant la réunion générale.

Ces temps de réunions permettent à chaque fonction de se pencher sur des problèmes, thématiques, questions qui lui sont propres. L'objectif est donc la réflexion, la construction d'outils, l'aménagement du travail et la mise en commun de façons de travailler les plus adaptées au public accueilli et à ses réalités fluctuantes en fonction des hébergés.

-Réunions « hôtellerie »

Régulièrement, les membres de l'équipe en charge de l'hôtellerie se réunissent avec leur responsable et la directrice. C'est le lieu où se formalisent les décisions quant au fonctionnement et à l'aménagement du travail. Cette réunion permet de construire un travail commun autour des mêmes objectifs et dans une même vision. Elle se veut un moment privilégié de mise en commun, de réflexion, d'analyse, aussi bien sur la pratique quotidienne que sur le fonctionnement général de la maison en lien avec la fonction hôtellerie.

Toutes les réunions ont été impactées par la crise sanitaire. Elles ont été suspendues jusqu'au mois de juin. Elles étaient d'ailleurs interdites. Les décisions importantes ont été prises par la direction en concertation avec les responsables d'équipe et transmises aux membres des équipes.

Après l'été, elles ont repris sous une forme différente : d'avantage en sous-groupe et pour un temps de maximum deux heures. La taille de notre salle de réunion ne permettant d'accueillir que huit personnes en respectant les règles de distanciation.

- Agenda

Un agenda commun reprend les rendez-vous à rappeler aux personnes qui en font la demande, ou pour celles qui sont impliquées dans des processus de démarches.

Il sert également au relevé quotidien des entrants et sortants, aux demandes particulières de dérogations (réservation de repas, réveils, retours tardifs, absences prévues, etc.).

-Cahier de permanence

Le support principal de communications est le cahier de permanence. Il ne doit servir qu'aux travailleurs sociaux, et son contenu relève du strict secret professionnel. Chaque travailleur socioéducatif y compris la direction, en commençant son travail, doit lire attentivement les informations qui y figurent car celles-ci aident à la gestion de la collectivité et à la cohérence du travail réalisé. Y sont consignés les informations courantes concernant les personnes hébergées, les notes d'accueil, les tâches à effectuer, l'ambiance de la maison, les problèmes rencontrés, les réponses apportées à une demande d'un collègue, le rappel du cadre effectué avec un hébergé, les sanctions appliquées, ainsi que des notes succinctes sur un hébergé, notes renvoyant au dossier individuel.

Cet outil de communication est un trait d'union entre travailleurs qui ne font parfois que se croiser (au vu des horaires) afin d'assurer la continuité et la cohérence du travail avec chacun.

-Les dossiers individuels

Un dossier individuel informatisé est ouvert lors de l'accueil d'une personne. Ce dossier est consultable et alimenté par tous selon quelques règles de fonctionnement.

Il est composé de plusieurs rubriques : note d'accueil, prise en charge financière, anamnèse, situation médicale, projet, bilan du séjour.

Une rubrique « vie en collectivité » principalement alimentée par les éducateurs reprend les observations du quotidien.

Ce dossier individuel centralise toutes les informations concernant chaque hébergé.

- Le cahier médical – les dossiers médicaux – les fiches médicaments

Le médecin utilise un logiciel qui lui est propre, logiciel dont il partage des clefs avec l'infirmière. Il transmet à l'infirmière, aux éducateurs et assistants sociaux les informations utiles et nécessaires, dans le respect du secret médical.

Les traitements médicaux sont précisés et réunis dans un dossier accessible aux membres de l'équipe socio-éducative. Ils sont préparés par l'infirmière, ou en son absence par un des responsables. Les traitements sont donnés aux personnes sur instruction du médecin du Home ou du médecin traitant personnel.

Activités structurées et ponctuelles

Bien que la maison ait pour objectif d'inciter les personnes à sortir afin qu'ils aient d'autres ressources pour la suite, de plus en plus d'activités et d'animations ont été organisées au sein et hors du Home Baudouin lors de ces dernières années.

Sorties théâtre, cinéma, concert ; activités sportives ; activités bien-être, notre offre s'est fortement diversifiée.

Bien malgré nous, notre élan a été coupé. Toutes les activités collectives ont dû être suspendues.

Dans la morosité ambiante, il était toutefois inimaginable de laisser passer Noël et Nouvel an sans leur donner un air de fête.

L'équipe sociale a décoré la maison aux couleurs des fêtes, les lumières scintillaient de mille feux.

L'équipe hôtellerie a préparé des menus festifs, sans pouvoir bénéficier de l'aide de l'équipe sociale. Hors de question de se retrouver à dix dans l'espace fermé de la cuisine.

Les personnes hébergées se sont malgré tout régalingées.

Pas de grandes tablées pour les repas, mais de petites tables joliment habillées, disposées pour garantir un minimum de distanciation.

Un service à table.

Un petit cadeau au pied du sapin pour le plus grand plaisir des personnes hébergées.

Autant d'initiatives qui réchauffent les cœurs.

8. Intégration sociale

La réintégration s'associe souvent à l'idée que la personne est capable d'autonomie.

Il convient d'abord de dire et écrire que toutes les personnes accueillies au Home Baudouin ne sont pas dépourvues d'autonomie sociale, loin s'en faut. Un séjour au Home est quelquefois un signe de prise d'autonomie ou gage d'une bonne gestion des capacités et ressources personnelles.

A nos yeux, les modalités d'acquisition d'une autonomie sociale passent par une bonne connaissance par la personne hébergée de ses possibilités et limites personnelles, ainsi que celles du cadre dans lequel elle peut évoluer sans se mettre en danger. Il n'y a pas de lieu pour cela, ou plutôt, tous les lieux sont bons.

L'exercice de l'autonomie sociale se fera dans et hors des murs, à la mesure des moyens de chacun. Il n'y a pas un modèle unique vers lequel tendre.

La réintégration sociale rime aussi avec l'occupation d'un logement. Or le sans-abrisme ne s'explique pas uniquement en rapport avec la perte d'un logement. Trouver un logement sans résoudre ou trouver un soutien pour régler les problématiques sous-jacentes peut s'avérer, à terme, être un échec de plus. Il ne s'agit donc pas de foncer tête baissée vers la sortie au risque de revenir.

Le post-hébergement : MOBILIS Home

Le service de post-hébergement du Home Baudouin : MOBILIS Home, existe depuis 2016. Il est proposé systématiquement à toute personne quittant le Home Baudouin pour un logement ou tout autre milieu de vie.

Lorsqu'une personne a connu une période plus ou moins longue en rue et en maison d'accueil, il est possible qu'elle ne se sente plus capable de vivre seule.

Il est vrai que lorsque l'on vit en maison d'accueil, on peut se sentir « dépossédé » de choses de la vie quotidienne (gestion d'argent, tâches ménagères, traitement médical, etc.). Un suivi post-hébergement et la création d'un réseau autour du bénéficiaire aide à surpasser ses craintes et à pérenniser son installation.

Le post-hébergement a pour objectifs, la remise en ordre administrative, l'apprentissage à la vie en autonomie et la mise en place de projets divers. Ce service aide le bénéficiaire à investir son logement ainsi que son quartier.

L'accompagnement offert par MOBILIS Home est gratuit, transitoire et limité dans le temps : au terme de 9 mois, s'il en ressent le besoin, l'usager est orienté au mieux et en fonction de ses demandes vers d'autres services (maisons médicales, service d'accompagnement à long terme, service de santé mentale etc.).

Le plus « gros » du travail se fait lors de l'installation des personnes en logement : garantie locative, recherche de mobilier, branchement de l'eau, gaz, électricité, démarches administratives, etc. Le premier mois de l'installation est une période critique.

« Cette année 2020, traversée par la pandémie mondiale du coronavirus, nous aura encore permis une nouvelle fois de nous rendre compte de la nécessité et du sens de notre travail. Mais également de mettre en lumière et en perspective toute la fragilité et la vulnérabilité de notre public, confronté à de nouvelles épreuves et difficultés, en particulier la solitude.

C'est également une autre approche et une autre manière de travailler qu'il a fallu adopter pour nous, porteur du projet du post-hébergement. En effet, durant de nombreux mois, comme la situation l'exigeait, les visites à domicile ont été suspendues et l'accès aux permanences pour les personnes extérieures au Home Baudouin n'étaient pas permises. Il a fallu regorger d'inventivité afin de maintenir le lien avec les bénéficiaires et assurer un suivi de qualité.

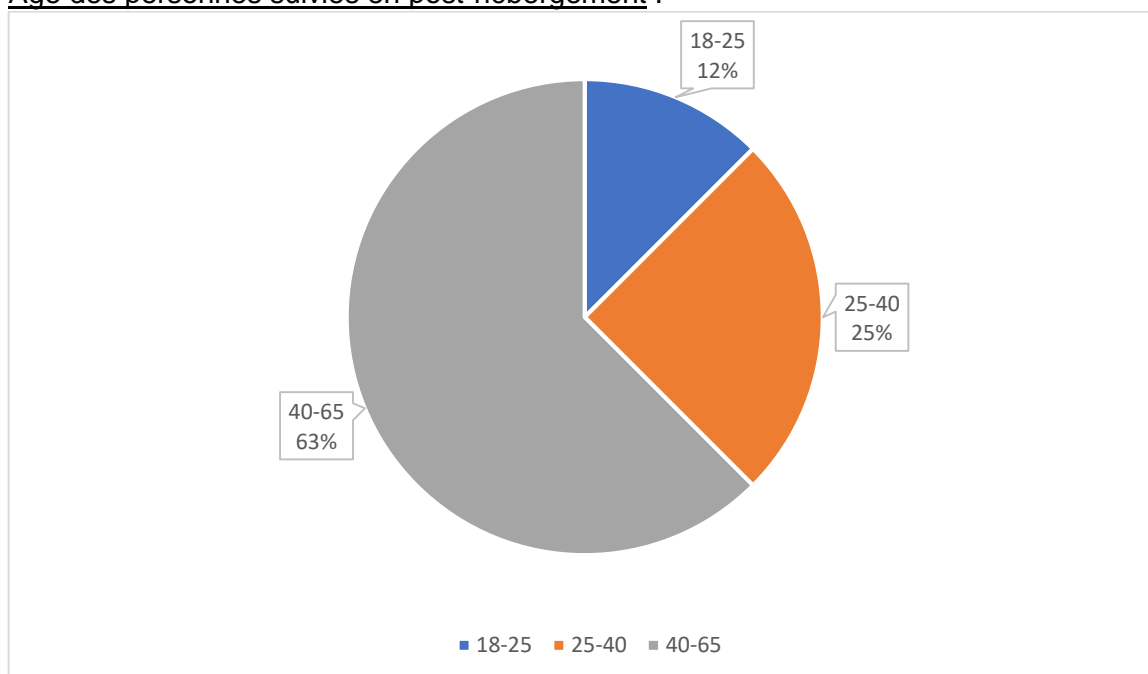
Cela vaut aussi pour les personnes qui nous ont interpellées dans le cadre de leur projet de recherche de logement. En effet, le champ des possibles fut également réduit par la suspension des inscriptions dans plusieurs organismes de logements, limitant dès lors les solutions proposées.

8 personnes ont bénéficié d'un suivi. Un chiffre en nette diminution par rapport à l'année précédente, mais qui s'explique par le contexte.

En conclusion, l'année 2020 affiche un bilan mitigé. Toutefois, elle nous aura également fourni la capacité et les outils nécessaires afin de mieux rebondir face à une situation complexe. »

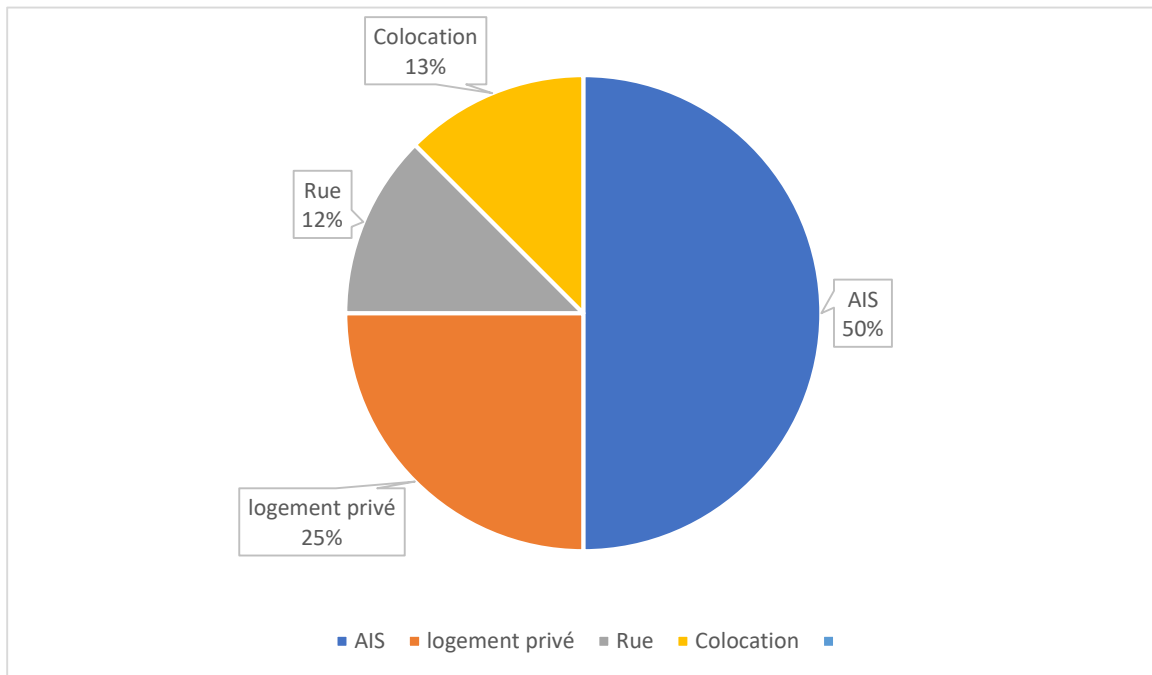
Xavier, assistant social

Age des personnes suivies en post-hébergement :



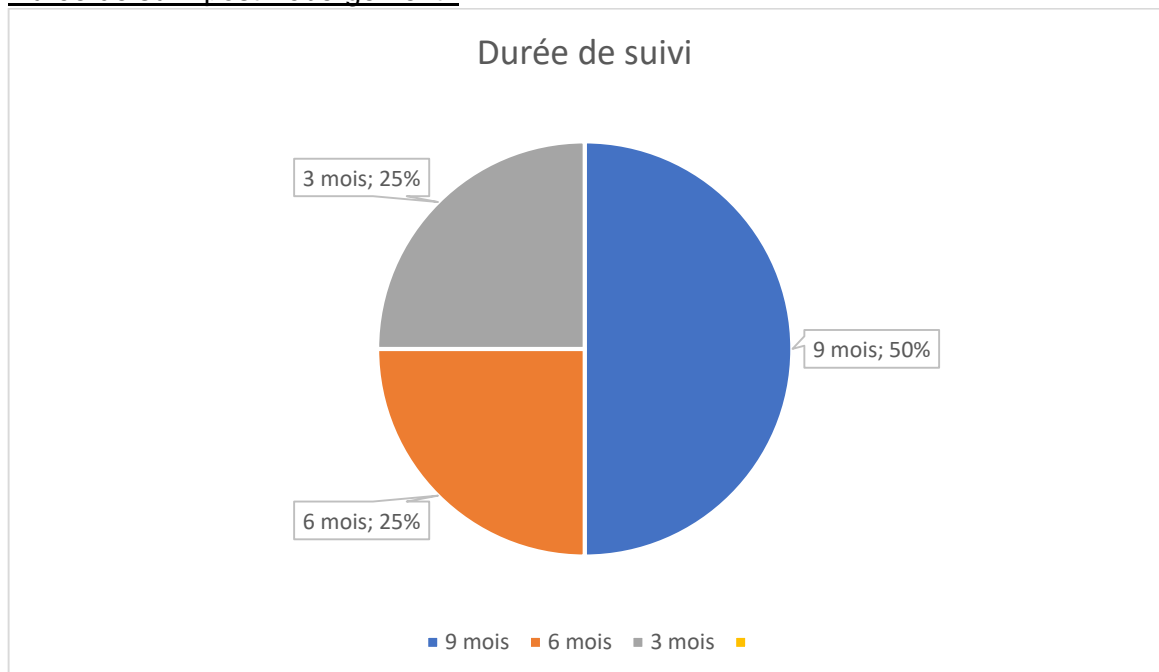
La majorité des personnes suivies ont entre 40 et 65 ans. Cette tranche d'âge est peut-être plus preneuse du suivi proposé du fait d'expériences antérieures et d'une possible crainte de l'échec. Les plus jeunes (tranche 18-25) sont peu représentés car moins demandeurs d'un suivi et souhaitant « voler de leurs propres ailes ».

Lieux des suivis :



La majorité (75%) des logements occupés par notre public proviennent soit des AIS pour la moitié d'entre eux, soit du marché privé. Ce sont bien souvent les deux solutions les plus accessibles à court et moyen terme pour les personnes qui bénéficient de notre suivi, et leur permettant de se stabiliser. L'accès aux logements sociaux publics restant quasi impossible à court ou à moyen terme pour une personne isolée.

Durée de suivi post-hébergement :



La moitié des personnes suivies ont désiré prolonger la convention et de ce fait bénéficier du suivi sur la période maximale de 9 mois, malgré une amélioration de leur situation. Certaines personnes sont encore demandeuses du suivi au-delà des 9 mois. En effet, bien souvent, les problématiques nécessitent un encadrement bien plus profond et dû à la pandémie, la solitude.

Outre les statistiques ici représentées, il est important de citer le travail fourni au quotidien par le travailleur social qui accompagne la personne hébergée dans ses démarches de recherche de logement qui comprend : des informations sur les possibilités de logement principalement en Région bruxelloise, le travail administratif conséquent (déterminer et délimiter le projet, aide pour compléter les formulaires, réunir les documents nécessaires, contact avec les opérateurs d'électricité, etc.), l'éducation à la gestion du logement, accompagner la personne lors d'une visite d'un logement potentiel, rencontre et établissement de partenariat avec d'autres acteurs du logement (épicerie sociale, magasins de seconde main,...).

La recherche d'un toit est un travail de longue haleine et peut prendre plusieurs mois, voire des années.

Le logement accompagné : MOBILIS Home Plus

De l'expérience tirée de la formalisation du post-hébergement, il est ressorti que certaines personnes nécessitaient un suivi plus intensif et à plus long terme.

Passer le relais à d'autres services d'accompagnement n'étant pas toujours réalisable à court terme. Certaines personnes ayant quitté le Home Baudouin ont un long passé institutionnel. C'est le lien créé au sein de la maison d'accueil, qui en grande partie, permet d'envisager un ailleurs.

C'est pourquoi, il nous a paru évident de demander l'agrément pour la mission spécifique « logement accompagné ». Depuis le 1^{er} août 2019, une assistante sociale mi-temps est engagée pour cette fonction particulière.

Le service « Mobilis Home Plus » est né.

Contrairement au post-hébergement, le logement accompagné ne permet le suivi des personnes, que dans un logement. Que celles-ci aient été hébergées au Home Baudouin, ou dans un autre centre d'accueil.

L'accompagnement se veut intensif, à raison d'au moins deux visites à domicile par mois. Une convention est signée entre le travailleur et la personne désireuse d'être accompagnée. La convention est conclue pour un terme d'un an, renouvelable.

L'accompagnement intensif permet d'une part de conserver ce logement à long terme en évitant que de petits problèmes ne deviennent d'énormes ennuis et d'autre part de veiller à une meilleure qualité de vie la personne. Le soutien à la lutte contre la solitude a une place primordiale. Le réseau des personnes étant souvent inexistant ou détricoté, et donc à remailler.

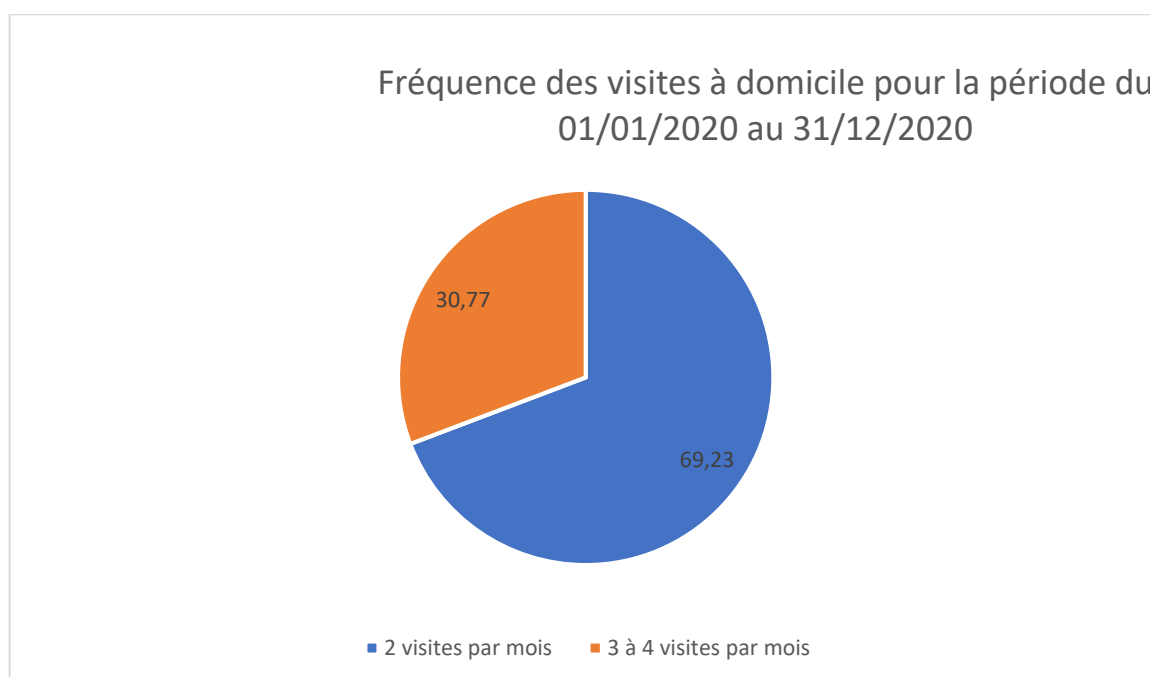
Ce n'est pas tout d'accéder à un logement, puis de l'occuper. Il faut l'« habiter » pour ne pas le perdre.

Le fait de pouvoir suivre des personnes régulièrement, avec du temps alloué spécialement à cela, est un réel atout pour leur permettre de maintenir et d'investir leur logement ou d'en changer si nécessaire.

Le fait de ne pas avoir de contrainte temporelle permet d'avancer au rythme de chacun en maintenant une relation de confiance. C'est également un atout pour travailler aux mieux l'autonomie de la personne.

Depuis la création de « Mobilis Home Plus », le Home Baudouin a pu développer de nouvelles collaborations avec des agences immobilières sociales. Vu que nous pouvons désormais proposer un suivi intensif à long terme, la signature de certains partenariats a pu se concrétiser.

Treize personnes ont bénéficié d'un suivi en 2020. Quatre de plus qu'en 2019. Cet accompagnement recueille un succès certain et nous prédisons que les demandes seront de plus en plus nombreuses. Les moyens pour réaliser cette mission eux n'augmentent pas. La charge de travail devient lourde pour le travailleur référent.

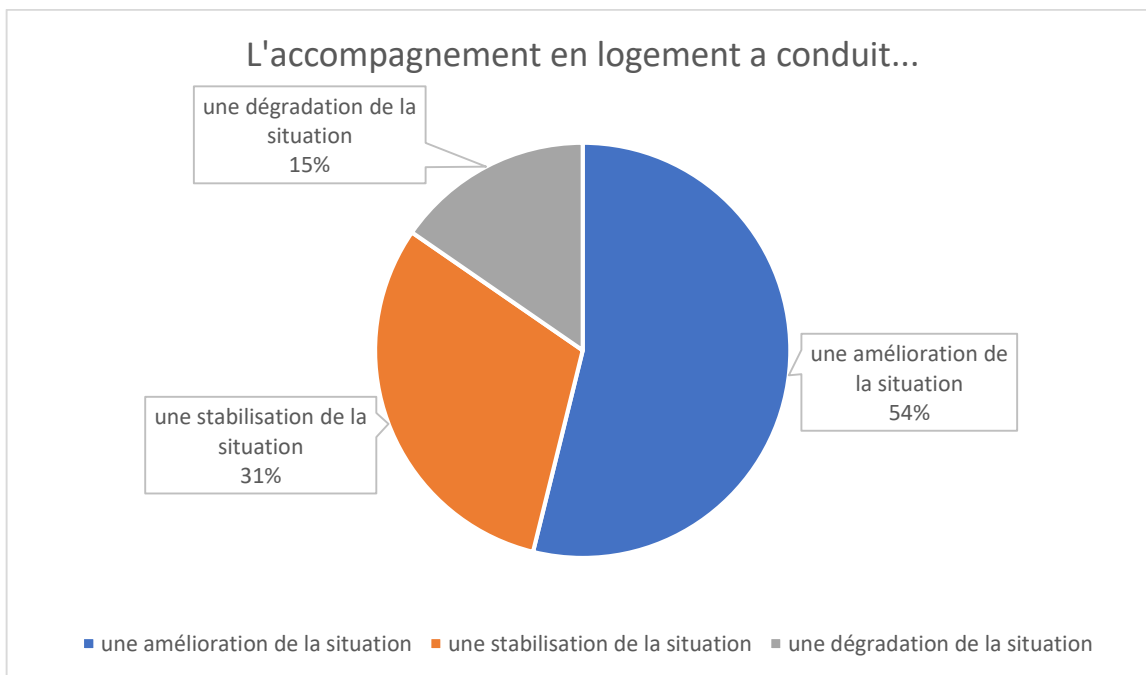


« Comment ne pas souligner l'impact sur notre travail durant cette année 2020 marquée par la pandémie de la COVID-19. Le confinement a bien évidemment eu de grandes conséquences sur notre pratique. En effet, les visites à domicile ont dû être suspendues durant quelques mois afin de garantir la sécurité de tous. Les permanences organisées au Home Baudouin ont elles aussi dû être stoppées puisque toutes les visites de personnes extérieures étaient alors interdites. Nous avons dû faire face à une situation inédite, nous avons dû faire preuve de créativité afin que l'accompagnement puisse perdurer même pendant cette période de confinement stricte (visioconférence, note vocale via WhatsApp...)

Les personnes suivies par notre service de logement accompagné peuvent bénéficier d'un colis alimentaire une fois par semaine, il est arrivé que nous soyons amenés à déposer ce colis chez la personne, au pas de sa porte car elle était positive au coronavirus et qu'elle n'avait pas d'autres personnes ressources.

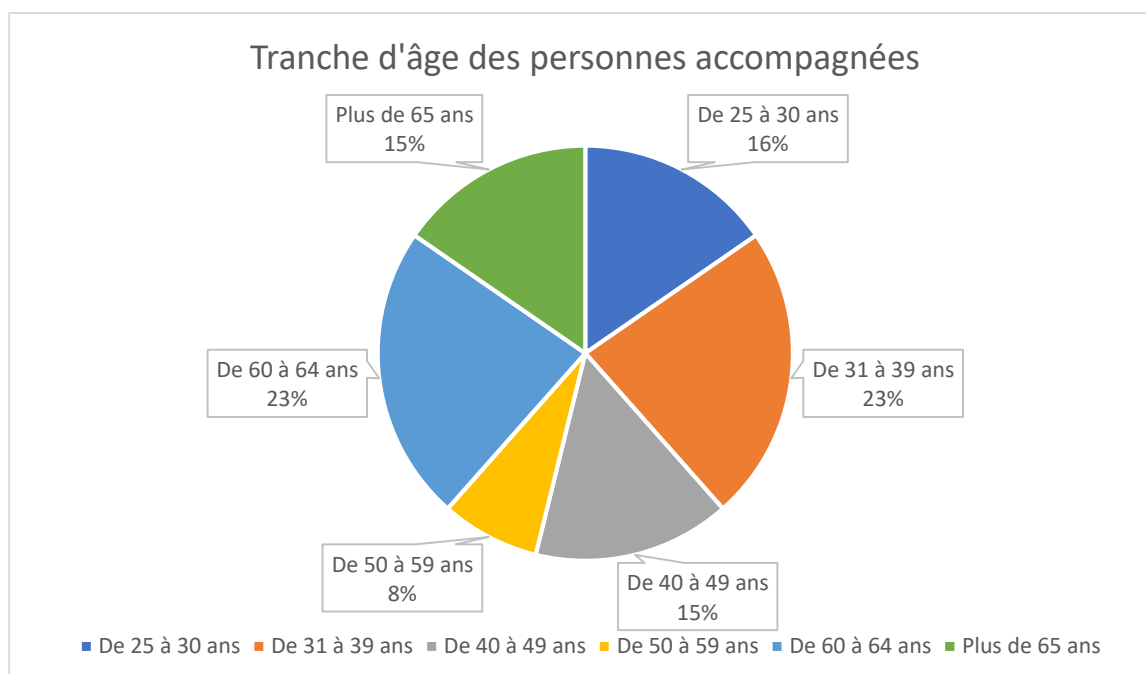
Chaque année, nous nous efforçons de développer nos partenariats avec des agences immobilières sociales, mais durant cette année particulière, il y a eu très peu de perspectives de sortie pour les personnes hébergées au Home Baudouin. Les visites de logement ne pouvaient même plus avoir lieu, difficile de se projeter dans un logement que l'on voit en uniquement en vidéo ou en photo...

Angélique, assistante sociale



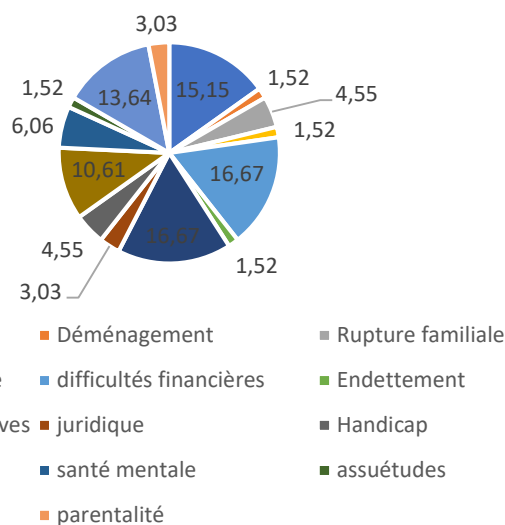
L'accompagnement a conduit la majorité des personnes vers une amélioration de leur situation ce qui est vraiment positif. Comparativement aux chiffres de 2019, il y a eu plus d'amélioration que de stabilisation en 2020.

Cependant, il y a eu également des dégradations dans les situations des personnes inévitablement liées à la crise sanitaire (perte de revenus, solitude, dégradation de l'état de santé, ...).



Nous remarquons qu'il n'y a pas de catégorie d'âge particulièrement majoritaire. Il est important de souligner qu'en 2019 la tranche des 25 à 30 ans était de 11 %, en 2020 elle est de 16 % ce qui signifie les jeunes tentent davantage une expérience de mise en logement, l'accompagnement intensif prend alors tout son sens.

Problématiques rencontrées par les personnes accompagnées



« Durant l'année 2020, les problématiques rencontrées par les personnes accompagnées par notre service « Mobilis home plus » sont principalement d'ordre administratives et financières. Il est clair que la crise a eu un impact sur les démarches administratives, les services étant saturés, au ralenti, les personnes ont dû faire preuve de patience parfois pour simplement percevoir leurs revenus et subvenir à leurs besoins primaires.

La solitude a particulièrement marqué les personnes en 2020. La majorité des personnes suivies sont souvent très isolées avec parfois comme seul visiteur, le travailleur social en charge du service de logement accompagné. Lors du confinement, les personnes ont exprimé un manque et ont souligné l'importance d'une simple visite, d'un café pris ensemble.

La solitude a parfois amené les personnes à vivre des situations dramatiques. L'une d'entre elles, se sentant tellement seule pendant le confinement a recueilli chez elle une dame qui a abusé de sa confiance, de son argent. Pris dans un engrenage, il a cessé de payer son loyer, cessé de se soigner.

Les simples contacts téléphoniques ne nous permettaient hélas pas d'évaluer la gravité de la situation... Il finira par décéder en février 2021. »

Angélique, assistante sociale.

Entre le post-hébergement et le logement accompagné

Nous signons des conventions de post-hébergement et de logement accompagné avec toutes les personnes preneuses d'un suivi tel que défini dans notre agrément.

Mais, il ne faudrait pas oublier le travail que nous effectuons avec les personnes qui ne rentrent pas dans le cadre strict des prescrits.

Nombreuses sont les personnes qui demandent notre aide sur le long terme sans nécessairement avoir besoin d'un accompagnement intensif.

Nombreuses sont les personnes qui frappent à notre porte, après un départ, pour une aide ponctuelle ou parce qu'elles sont, tout d'un coup, rattrapées par de gros ennuis...

A toutes ces personnes, nous réservons bon accueil, écoute.

Le temps qui leur est consacré ne fait l'objet d'aucun subside.

Studios de la Bouquetière

Depuis décembre 1993, le Home Baudouin dispose de 5 studios regroupés avec un salon commun, situés à une dizaine de minutes à pied du Home (rue de Terre Neuve, à 1000 Bruxelles).

Ces studios sont destinés à des hommes qui semblent s'être installés dans le Home, et ne se voient pas repartir dans les circuits du logement privé.

Nous ne mettons pas de limite dans le temps à cette location, notre objectif étant bien que ces hommes trouvent leur *chez-soi* dans un logement personnel plutôt qu'en institution. Le loyer y est inférieur au cinquième du revenu d'intégration sociale, et les charges réelles sont partagées entre les colocataires.

Si quand, nous avons imaginé ce projet, nous rêvions d'un projet de type communautaire, nous avons dû nous rendre à l'évidence : ces cinq personnes occupaient cinq logements de façon individuelle et ne partageaient que peu de choses. Leur isolement était encore bien grand.

C'est pourquoi nous avons passé une convention avec l'ASBL Pierre d'Angle (asile de nuit) qui occupe deux étages du même bâtiment.

Partant du constat que la pièce commune adjacente aux studios était sous-investie et sachant que Pierre d'Angle était à la recherche d'un espace où installer une cuisine afin de réaliser des repas simples, nous avons convenu de mettre cet espace à leur disposition.

En contrepartie, nous voulons créer des synergies entre les locataires et les travailleurs de l'asile de nuit et les impliquer dans une dynamique en vue de rompre l'état d'isolement dans lequel ils se trouvent.

Depuis la reconnaissance de notre service logement accompagné, nous avons plus de moyens pour assurer le suivi et l'accompagnement de ces locataires.

Chaque semaine, une assistante sociale, se rendait sur place et y passait plusieurs heures. Outre l'aide non négligeable qu'elle leur apportait pour résoudre de petits ou gros problèmes administratifs, son souci était de créer du lien entre les différentes personnes. Elle essayait d'y arriver en organisant des jeux de société, un atelier cuisine, des échanges autour d'une table...

Ces visites hebdomadaires ont été suspendues durant une bonne partie de l'année. Les locataires en ont souffert, même si le lien n'a jamais été rompu. L'élan de vie plus communautaire a été coupé.

Le Home Baudouin comme lieu d'intégration sociale

Pour une part significative de notre public, le Home est vécu et utilisé comme un lieu où la vie en collectivité est (re)devenue possible, vivable, alors qu'elle ne l'était plus.

Pour certains, le Home Baudouin est un lieu où ils trouvent une place, où ils sont connus et reconnus.

Tous ne vivent évidemment pas leur passage au Home Baudouin de cette façon : ceux qui vivent mal la situation d'être en maison d'accueil auront une motivation supplémentaire à rechercher une solution alternative.

Il y a aussi ceux pour qui le respect d'horaires et de règles de vie collective est supportable, et même profitable, et ceux pour qui cela est tout simplement insupportable.

Beaucoup de gens qui séjournent au Home Baudouin attendent. Ils attendent l'aboutissement de démarches, l'accès à un service non-généraliste qui pourra traiter leur problématique spécifique, le prononcé d'un jugement, une hospitalisation...ou tout simplement d'aller mieux. Cette attente peut être paralysante et empêcher tout autre projet. Mais, au moins ils ne sont pas seuls dans ce temps suspendu.

Les logements accompagnés, supervisés, thérapeutiques, centres de jour...

Nous soutenons et accompagnons ceux qui semblent pouvoir parcourir ce long cheminement, de rendez-vous en entretiens, de journées d'essai en séances d'évaluation. C'est que les places sont rares et que les candidats potentiels ne semblent pas toujours présenter les « bonnes » caractéristiques pour y accéder.

Mais parfois, ça marche, et cela vaut donc la peine de n'être pas négligé. Ça "marche" d'autant mieux quand un membre de l'équipe sociale peut accompagner la personne sur ce chemin.

Reconstruction des liens sociaux et familiaux.

Nous savons que, dans ce qui caractérise les personnes que nous accueillons, la rupture des liens sociaux revient très régulièrement. Ces ruptures peuvent être volontaires. Elles peuvent être subies. Elles peuvent être passagères ou structurelles.

Le Home Baudouin va ouvrir des accès à la reconstruction de liens là où c'est possible. En prévoyant des dispositions permettant des dérogations, et ouvrant la porte aux proches en quête de contacts, en stimulant les liens filiaux ou parentaux. Ou tout au moins, en tenant compte de cette famille, de la place qu'elle occupe et des ressources de l'entourage.

Il y a parfois des fonctions familiales qui se remettent en marche. Nous encourageons ces liens, dès lors qu'ils sont souhaités. Nous tenons compte de ces tiers qui réapparaissent, et qui peuvent permettre aux personnes de réinvestir en elles-mêmes.

Ceci met en évidence une de nos fonctions importantes : en assurant gîte et couvert, avec le travail social ajouté, nous dégageons les personnes de préoccupations basiques, et leur permettons d'aller un peu plus loin dans leur relation avec autrui.

Les maisons de repos et de soins.

Il arrive souvent que soient orientées vers la maison d'accueil des personnes sans logement et qui soit sont d'un âge certain, soit dans un état de dégradation physique important. Nous les accueillons comme les autres.

Leur état peut demander des soins de nursing importants. L'infirmière et les éducateurs les assistent du mieux possible, parfois soutenus par des services extérieurs. Mais, quand l'attention que nous devons leur accorder se fait au détriment de celle que nous devons

apporter aux autres personnes, nous sommes amenés à envisager une réorientation. La maison de repos et/ou de soins devient la seule alternative.

Cette réorientation se fait le plus souvent de mauvais gré. En quittant le Home, elles perdent leur indépendance financière et ont le sentiment de rejoindre leur dernière demeure.

Nous tentons de mettre en avant les bénéfices qu'elles pourront y trouver, de les rassurer en s'engageant à leur rendre visite, en visitant avec elles divers lieux possibles...

Intégration professionnelle.

Nous veillons bien sûr à ce que ceux qui ont des possibilités d'emploi, ou qui en occupent un, puissent le conserver. Mais, souvent, les personnes accueillies présentent des caractéristiques physiques, psychiques ou sociales qui ne leur donnent plus accès aux circuits du travail.

Les personnes travaillant dans le cadre d'un contrat de travail "normal" sont rares. De plus en plus nombreuses sont celles qui ont trouvé de l'occupation dans le cadre de l'aide obtenue d'un CPAS (*article 60*). Cette tendance semble se maintenir. Ces emplois de fortune peuvent être d'authentiques tremplins, nous en voyons qui sont de vraies réussites.

Mais nous voyons aussi les difficultés rencontrées par les personnes qui retrouvent le chemin du travail. Certaines éprouvent une telle fierté qu'elles se sentent tout d'un coup différentes et supérieures aux autres personnes. Elles souhaitent parfois obtenir des privilèges. La cohabitation devient alors difficile.

Au moment du premier salaire, d'autres difficultés surgissent. Il n'est pas rare que l'argent soit dépensé en moins de temps qu'il en faut pour le dire. Les frais d'hébergement ne sont alors pas payés. Ce qui nous place devant un dilemme. Attend-on le deuxième salaire en laissant une seconde chance ou mettons-nous fin au séjour ?

C'est aussi au moment de ce premier salaire, que réapparaissent régulièrement des problèmes d'assuétude. S'en suivent des absences au travail et de nouveaux ennuis se profilent.

Alors oui, nous stimulons la recherche d'emploi. Mais non, nous ne croyons pas que c'est la panacée.

9. Évaluation des conventions de collaboration.

La qualité des prestations fournies par le Home tient aussi des bonnes collaborations qu'il entretient avec des services complémentaires, et auxquels les personnes hébergées ont affaire : centres publics d'aide sociale, autres maisons d'accueil, services sociaux ou médicaux privés et publics, mutuelles, administrations, maison de repos et de soins, centres de santé mentale, services d'aide ou d'accompagnement de toxicomanes, services de police...

Même si de plus en plus de conventions sont signées, peu de conventions formelles lient l'institution à d'autres services, les liens s'établissant le plus souvent entre travailleurs, en fonction des besoins du public accueilli.

Avec les CPAS

La convention passée avec le CPAS de Charleroi, qui devait servir de modèle aux règles de fonctionnement entre maisons d'accueil et CPAS, est maintenant appliquée par la plupart des autres Centres quoique ne faisant pas l'objet d'un accord écrit.

En 2018, nous avons pu signer une convention avec le CPAS de Saint-Gilles. Cette convention stipule clairement les droits et les devoirs de chaque partie, à savoir le CPAS, la maison d'accueil et le bénéficiaire.

Elle permet à la maison d'accueil de respecter les prescrits Cocof, à savoir attribuer à la personne hébergée le tiers de son RIS, sans avoir à mettre à mal ses finances.

Avec le SEMJA (service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives).

Ces prestations sont proposées comme alternatives à des sanctions "classiques" par les juges, et sont essentiellement réalisées en cuisine.

Les prestations concernent des justiciables qui ne connaissent pas le Home, et n'y sont donc pas hébergés. Les prestations doivent faire l'objet d'un encadrement et d'une évaluation.

En retour, le Home bénéficie de prestations généralement régulières qui permettent d'apporter un supplément de qualité au service rendu, de soulager le travail des cuisiniers et des nettoyeurs, et aux prestataires de découvrir un monde dont ils ignorent le plus souvent l'existence.

Avec la banque alimentaire

La redistribution des surplus alimentaires européens passe par la passation d'une convention formelle intermédiaire et supplémentaire entre le CPAS de Bruxelles et notre asbl en guise de garantie à fournir au SPF Intégration sociale, chargé de gérer le FEAD (Fonds européen d'aide aux plus démunis).

La Banque alimentaire nous est d'un inestimable secours, avec les services d'aides aux sans-abri qui se multiplient, et qu'utilisent les personnes que nous hébergeons, avant, pendant, et après leur passage au Home Baudouin.

Avec les boulangeries Paul

Nous bénéficions quotidiennement des surplus de pain de deux boulangeries.

Notons que nous bénéficions des surplus d'autres organisations du quartier même si aucune convention n'est conclue.

Avec Goods to Give

Cette asbl collecte des surplus de stock non-alimentaires auprès du monde industriel afin de les redistribuer aux personnes précarisées via des organisations sociales. Nous sommes partenaires et bénéficions de ces produits à très bas prix. Cela permet d'améliorer le confort et le quotidien des personnes accueillies.

Avec l'Asbl Pierre d'Angle

Comme expliqué au chapitre consacré à « la Bouquetière ». Une convention règle l'usage de pièce commune des studios par nos deux institutions.

Avec les Capucines

Depuis trois ans, les personnes suivies en post-hébergement ou en logement accompagné, peuvent accéder à l'épicerie sociale des « Capucines » : ils peuvent y faire leurs courses alimentaires à moindre coût et y faire des achats de vêtement neufs à prix réduit. Depuis 2019, le Home Baudouin bénéficie régulièrement des surplus alimentaires de cette épicerie.

Avec l'AIS Delta

Grâce à la collaboration que nous entretenons avec l'agence immobilière sociale « DELTA » nous avons pu trouver une solution de logement pour de nombreuses personnes hébergées au Home. Ce partenariat est précieux car il permet l'accès à un logement en bon état à des personnes qui n'ont pas les moyens financiers de louer un logement dans le secteur privé.

Avec l'AIS IRIS

Depuis 2019, nous sommes partenaires de l'AIS IRIS. La mise en place du service logement accompagné permet d'assurer le suivi social d'un bénéficiaire à long terme (durant les 3 premières années du bail). Une collaboration avec l'AIS IRIS est devenue possible. Ce partenariat permet d'offrir des logements salubres à loyers modérés à des personnes fragilisées

Avec l'asbl Capuche

« Capuche » a la possibilité de libérer le montant de la garantie locative rapidement pour des jeunes (16-21 ans) ayant trouvé un logement. L'asbl « Capuche » facilite l'accès à un logement décent.

Avec le Fonds d'aide ponctuelle

Cette association a pour but d'apporter une aide financière ponctuelle aux personnes précarisées (150€ pour une personne isolée). Il arrive souvent que nos bénéficiaires doivent faire face à des dépenses imprévues (factures d'hôpital, etc.). Vu leurs maigres revenus, cette aide leur permet faire face à cet imprévu et de soulager leur situation de détresse.

Collaborations diverses.

Elles sont nombreuses, variées, et fonctionnent bien. Mais ne font que rarement l'objet d'un écrit.

Avec les autres maisons d'accueil, avec la maison médicale des Riches Claires, et ses consœurs, (rappelons que la maison médicale des Riches Claires travaille désormais au "forfait"), avec la MASS, maison d'accueil socio-sanitaire de Bruxelles, avec le Centre Transit, centre d'accueil et d'hébergement pour usagers de drogues, avec le SAS, service d'accompagnement social du CPAS de Bruxelles, avec le service des soins à domicile du même CPAS, avec les services sociaux de CPAS du pays entier, avec l'Article 27, avec le SMES (Santé mentale-Exclusion sociale), au sein du projet Hermès, avec Bruss'help, Centre d'Appui au service des acteurs sociaux et politiques (Région bruxelloise), Diogènes, Article 23, La Fontaine, Pierre d'Angle, Espaces de parole, le Clos Sainte Thérèse, Jamais sans toit, le SamuSocial, la fondation Damien, l'AIS de Jette, le fonds du logement, le Fonds Brugal, Soleil d'hiver, Saint-Vincent de Paul....

10. Formations suivies par le personnel

Le plan de formation concerne l'ensemble des collaborateurs du Home Baudouin. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de service et dans une perspective d'amélioration du bien-être au travail.

Schématiquement, la formation sert à conforter ou à développer l'action auprès des personnes hébergées ; le fonctionnement, l'organisation et la gestion de l'institution, ainsi qu'à améliorer la politique de prévention en matière de sécurité-hygiène.

Pour cela, elle doit être en lien avec les nécessités du service dans toutes leurs dimensions (administrative, financière, managériale, hôtelière, travail en équipe, accompagnement des personnes, soins, relation avec l'extérieur, gestion de la collectivité, relation avec les administrations, sécurité-hygiène, éthique et déontologie, communication...) et en lien avec les caractéristiques des personnes accueillies (précarité, assuétudes, violence, santé mentale, rupture de lien, logement, hygiène, santé, diversité culturelle...)

La formation doit pouvoir également permettre de mieux comprendre la place qu'occupe l'institution dans un système qui la dépasse en abordant les dimensions, contextes et enjeux politiques, sociaux, économiques, médicaux, législatifs et réglementaires qui influent sur son fonctionnement, son positionnement et ses obligations.

Dans tous les cas, elle doit donner sens à notre pratique et être au service du projet collectif et des missions du Home Baudouin.

Toute offre de formation répondant aux nécessités du service est considérée avec attention dans les limites des moyens disponibles et des contraintes organisationnelles.

Nous avons le souci de permettre à tous les travailleurs de se former, même si trop d'impondérables liés à la vie quotidienne freinent cet engagement.

Pour 2020, nous avons mis l'accent sur les formations collectives ayant trait à la sécurité et à la santé mentale.

En janvier 2020, plusieurs membres de l'équipe ont suivi une formation relative aux obligations des services en matière de sécurité alimentaire.

En février 2020, l'équipe socio-éducative a participé aux rencontres « Images mentales » organisées par « Psymages » en collaboration avec « l'Autre lieu ». Ces projections ayant pour but d'explorer les images de la folie de la personne en souffrance.

Depuis septembre 2020, un assistant social est inscrit dans un cycle d'intervisions proposées par le SMES (en visioconférence).

Nous avons prévu une formation prévention incendie, un team-building, des interventions avec le SPAD Interligne, des immersions dans des institutions traitant de la problématique du double diagnostic grâce à une collaboration avec l'équipe mobile « Maya » dans le cadre de leur projet « papillon » ...

Toutes ces formations ont été de nombreuses fois reportées en 2020 pour finir par être postposées à 2021. Les formations individuelles ont également été annulées.

Peu de formations ont été suivies cette année. Notre priorité était ailleurs. Et nous n'avons pas vraiment été des adeptes des formations en visioconférence.

En ce début d'année 2021, nous nous outillons afin de pouvoir continuer à nous former de la sorte.

11. Perspectives

En 2021, nous reprendrons notre bâton de pèlerin et rencontrerons les représentants des différents CPAS bruxellois afin de pouvoir conclure des conventions de collaboration sur le modèle de la convention que nous avons signée avec le CPAS de Saint-Gilles en 2018. Il en va de la pérennité financière de l'institution.

La question du logement à la sortie du Home est un point crucial. Nous mobiliserons nos forces afin d'imaginer et trouver des possibilités de logements réalistes et durables.

Les perspectives pour l'année 2021 sont de poursuivre nos efforts en matière de rénovation des locaux et des installations du Home Baudouin.

Nous avons le projet de réaménager notre jardin cet été. Nous disposons d'un espace insoupçonné au cœur de Bruxelles et nous souhaitons en faire un endroit de détente agréable.

Nous mettons une priorité à garantir la sécurité des membres du personnel et des personnes que nous accueillons. Nous effectuerons une série de travaux augmentant la sécurité incendie.

Améliorer l'efficacité de nos moyens de communication est une nécessité. Nous travaillons à la digitalisation de l'Asbl.

Et puis, la crise sanitaire due à la Covid19 est loin d'être finie.

Nous avons traversé 2020 sans grands dégâts. Nous tâcherons de traverser 2021 de la même manière.

Dans un bâtiment tel que le Home Baudouin, constitué en majorité d'espaces collectifs, continuer à faire respecter les mesures de distanciation sociale demande une attention de tous les jours.

Nous y mettons toute notre énergie.

Mais, nous restons décidés à pratiquer l'accueil de bas seuil et nous nous montrons tolérants envers les personnes habitées par diverses problématiques.

Tant que faire se peut, nous souhaitons continuer à prendre le temps d'accompagner la personne et à lui laisser le temps nécessaire du cheminement.

Merci à tous ceux et celles qui de près ou de loin contribuent à la bonne réalisation du projet du Home Baudouin.

Merci à tous ceux qui ont fait preuve de générosité envers le Home Baudouin au travers de dons divers.

Merci à vous, lecteurs d'un jour, pour l'intérêt que vous portez à notre projet.

**Avec le soutien de
la Commission communautaire française (CoCoF),
Actiris,
la Banque alimentaire du Brabant- Bruxelles,
la Fondation Roi Baudouin-Fonds Aubrac et
Fonds Moulaert-Laloux
United Fund for Belgium,
BNP Paribas Fortis Foundation et H2H**

